

Travaux de réfection - rue Jeanne d'Arc Trottoirs et chaussée

Dans le cadre du programme de réfection annuel de la voirie communale, la Ville de Pontarlier vous informe des prochains travaux qui seront réalisés rue Jeanne d'Arc (pour sa portion entre la rue Vannolles et la rue Mirabeau) à compter du mardi 3 avril pour une durée d'environ 3 semaines.

Nature des travaux

Les travaux engagés porteront sur la réfection des trottoirs et de la chaussée qui sera rabotée et renforcée pour accueillir un nouveau revêtement.

Des travaux en 3 phases

Ils débuteront le **mardi 3 avril 2018** pour une durée estimée à **3 semaines** environ.

Dispositions à observer durant les travaux

- **Du 3 au 6 avril** : circulation maintenue dans la rue, interdiction de stationner
- **Du 9 au 13 avril** : circulation autorisée dans un sens (par la rue de la République, puis la rue Mirabeau via la rue Jeanne d'Arc), interdiction de stationner.
- **Du 16 au 20 avril** : circulation interdite dans les deux sens lors du rabotage de la chaussée et la mise en oeuvre des enrobés. Accès piétonnier aux commerces et aux propriétés privées maintenu.

Marchés hebdomadaires prolongés sous la Halle Emile Pasteur

Afin de mener ces travaux dans des conditions optimales, les marchés hebdomadaires (jeudi et samedi) sont exceptionnellement prolongés sous la Halle Emile Pasteur **jusqu'au samedi 21 avril 2018 inclus**.

Selon l'avancement et les besoins du **chantier, d'autres perturbations** pourront porter sur le stationnement, la circulation automobile et piétonne, des arrêtés municipaux seront établis en conséquence à consulter sur www.ville-pontarlier.fr



Contact presse - Ville de Pontarlier :

• DIRECTION DE L'INGENIERIE
ET DE LA TRANSITION ENERGETIQUE
Tél. : 03 81 38 81 81

Contact travaux :

• Jérôme DUVAL
Tél. : 06 74 29 22 23